

# CARNET DE CAPTURE TRUITE FARIO

Dans le cadre du Plan de Gestion Piscicole (PGP) de l'Orvanne, la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'AAPPMA «La Truite de Moret » ont mis en place une opération de marquage de juvéniles de truites fario, afin d'évaluer le pourcentage de survie des poissons déversés et de les différencier des poissons issus de la reproduction.

Pour cela un marquage de 50kg d'individus mesurant entre 15 cm et 18 cm a été réalisé en octobre par ablation de leur nageoire adipeuse.

**PÊCHEUSES, PÊCHEURS, DEVENEZ ACTEURS DANS LA GESTION DE VOTRE RIVIÈRE,  
RETOURNEZ VOTRE CARNET DE CAPTURE :**

PAR COURRIER

Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
22 rue des Joncs  
77950 Montereau-sur-le-Jard

OU PAR MAIL

[milieu.aquatique@federationpeche77.fr](mailto:milieu.aquatique@federationpeche77.fr)



# COMMENT RECONNAÎTRE UNE TRUITE FARIO MARQUÉE?

**TRUITE FARIO QUI N'A PAS ÉTÉ MARQUÉE**

Présence de la nageoire adipeuse



**TRUITE FARIO QUI A ÉTÉ MARQUÉE**

Absence de la nageoire adipeuse



**POUR BIEN REMPLIR VOTRE CARNET DE CAPTURE, MERCI DE PRÉCISER :**

- La date de votre sortie et sa durée
- Le secteur de votre sortie de pêche : n'hésitez pas à annoter la carte au dos du carnet !
- Votre mode de pêche (CU= Cuiller ; LS = Leurre Souple ; MO = Mouche Artificielle ; VA= Vairon ; VE = Vers ; PN = Poisson Nageur ; AN = Appât Naturel ; AU = Autre).
- La taille du sujet capturé et la présence ou non de nageoire adipeuse
- Les autres espèces capturées durant votre sortie

**TOUTES LES INFORMATIONS COMPTENT,  
N'OUBLIEZ PAS DE NOTER ÉGALEMENT VOS SORTIES SANS CAPTURE !**

***Pour toute information complémentaire :***

Tél : 01 64 39 03 08 - Mail : milieu.aquatique@federationpeche77.fr



